

**Conseil régional****Le président**Paris, le **29 FEV. 2012**Réf : CR/2012/JPH/HP/SC/N° **43****Monsieur Eddie AÏT  
Maire de Carrières sous Poissy  
Conseiller Régional****Hôtel de Ville  
1, Place Saint Blaise  
78955 CARRIERES sous POISSY****Monsieur le Maire et cher collègue,**

**Vous avez bien voulu me faire part de votre inquiétude concernant la fermeture annoncée de certaines filières d'enseignement secondaire dans les Yvelines.**

**Comme vous le savez, la rentrée 2012 va se traduire par de nouvelles suppressions d'emplois dans l'Education nationale. Ainsi, sur les trois académies que compte la Région Ile de France, 988 suppressions sont annoncées dans le second degré, ce qui portera à 6 513 le nombre d'emplois supprimés dans les lycées et collèges franciliens depuis 2007.**

**Notre collectivité, par l'intermédiaire d'Henriette Zoughebi, Vice-présidente en charge des lycées et des politiques éducatives, a fait part aux recteurs de son inquiétude face à cette situation, dont on ne connaît pas encore les effets sur les fermetures de classes. D'ores et déjà on peut craindre une augmentation des effectifs d'élèves par classe au détriment de la réussite de toutes et tous.**

**Dans cet esprit, la mise en œuvre de la réforme de la filière technologique tertiaire à la rentrée 2012, après celle des voies technologiques industrielles en 2011, s'accompagne du projet de fermeture de 30 classes, particulièrement dans l'académie de Versailles, où la mesure conduit à la disparition pure et simple de cette formation dans de nombreux établissements.**

**Plusieurs lycées concernés par la mesure sont mobilisés pour conserver la diversité des filières de formation, diversité qui contribue à la mixité sociale et scolaire des lycées. La Région a exprimé toute sa solidarité avec ces mobilisations au moment où elle élabore en concertation avec les académies, les communautés scolaires et les élus un nouveau programme d'investissement pour les 10 années à venir qui vise à la diversification de l'offre de proximité dans des lycées plus polyvalents.**

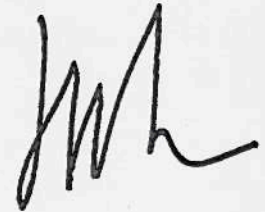
Nous avons également demandé aux trois recteurs un premier bilan de l'évolution des effectifs dans la filière technologique industrielle, où la collectivité aura investi près de 15 millions d'euros pour équiper les établissements en cohérence avec les nouveaux programmes.

Face aux propositions des rectorats d'ouvertures de formations professionnelles ou technologiques sous statut d'apprenti dans les lycées, la Région a rappelé la nécessité d'une complémentarité entre les deux types de formation, scolaire et sous statut salarié, et sa volonté de ne pas fragiliser les formations sous statut scolaire.

Dans ce cadre, nous ne sommes pas favorables à la création de formations en apprentissage si elles se substituent à des formations existantes sous statut scolaire. Si l'expérimentation de parcours mixtes (par exemple un BTS préparé en un an sous statut scolaire et un an sous statut salarié) peut être une piste à explorer, en revanche nous ne souhaitons pas développer des classes mixtes mêlant lycéens sous statuts scolaire et salarié.

Enfin la Région invite à la plus grande prudence au moment où la situation économique fragilise la capacité des entreprises à accueillir les jeunes en formation. Des parcours scolaires sécurisés sont indispensables à la réussite des jeunes et tout particulièrement de ceux des milieux populaires, qui avec leurs familles subissent de plein fouet la crise.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire et cher collègue, l'expression de ma considération distinguée.



**Jean-Paul HUCHON**